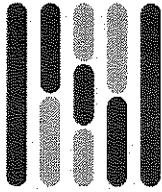


REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2023-031

Voyage des Seniors du 2 au 9/09/2023- tarifs

Date de la séance : 20 mars 2023	Adopté à l'unanimité
Date de convocation : 14 mars 2023	
Nombre de conseillers en exercice : 25	
Membres présents : 19	
Nombre de votants : 22	

Le vingt mars deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Me Anita LE MERRER maire adjoints ; M. Didier ONFRAY, Mme Evelyne DUPONT, Mme Claire LAPOIRIE, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, M. Stéphane CHERRIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absents ayant donné pouvoir : M. Jean LEFEBVRE à M. Edouard DETAILLE, Mme Brigitte LOPEZ à Mme Isabelle VAUQUELIN, M. Gilles BARBIER à Mme Isabelle AMEYE.

Absents excusés : Mme Stéphanie CHEUX, Alain LEROY, Mme Katiana LEVAVASSEUR.

Secrétaire de séance : Mme Caroline CHOPIN

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), la ville du Neubourg réalise depuis 7 ans une action « Seniors en Vacances ».

Cette action a pour but de permettre :

- à des personnes retraitées ou sans activité professionnelle de 60 ans et plus,
- à des personnes en situation de handicap à partir de 55 ans,

de partir quelques jours en vacances, seules ou accompagnées de leurs aidants familiaux, ou professionnels, de rompre l'isolement et de favoriser les liens intergénérationnels, pour une somme réduite au regard du coût réel du voyage.

La ville du Neubourg va ouvrir l'inscription aux habitants de l'ensemble du territoire communautaire avec une priorité **aux habitants non imposables** du Neubourg et de la Communauté de Commune du Neubourg (CDC).

Une convention est signée avec l'association CEVEO du Haut Breda, pour un séjour de 8 jours et 7 nuits dans les Alpes du Nord (Isère) au village vacances, les 7 Laux, sur la commune de La Ferrière, du 2 au 9 septembre 2023.

Les tarifs pratiqués seraient :

- ✓ pour une personne non-imposable : 435 €
- ✓ pour une personne imposable du Neubourg : 610 €
- ✓ pour une personne imposable de la CDC : 625 €
- ✓ pour une personne extérieure : 640 €
- ✓ Chambre particulière à 12,29 € par jour, soit 86 € la semaine.

**Après avoir entendu l'Adjointe aux affaires sociales et
après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- décide d'autoriser ce voyage « Seniors en Vacances 2023 » destiné aux personnes de 60 ans et plus, ainsi que les personnes en situation d'handicap à partir de 55 ans du Neubourg, de la CDC et des communes extérieures.
- fixe les tarifs proposés ci-dessus.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Fait à LE NEUBOURG, le 20 mars 2023.

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,

C. CHOPIN
[Signature]